



Assemblée générale

Distr. générale
12 octobre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 25 b) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement :

Coopération Sud-Sud pour le développement

État de la coopération Sud-Sud*

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [75/234](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-seizième session un rapport d'ensemble sur l'état de la coopération Sud-Sud. Dans le rapport, on donne un aperçu du suivi de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, en mettant notamment l'accent sur les efforts déployés par les entités des Nations Unies pour promouvoir les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire aux niveaux mondial, régional et national, entre janvier 2020 et août 2021, et sur la pertinence, la systématisation et l'institutionnalisation croissantes de l'appui de l'ONU à cet égard. À la fin du rapport, on présente des recommandations sur les moyens de se servir davantage de la coopération Sud-Sud comme formule de développement essentielle pour accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au cours de la décennie d'action actuelle.

* Le rapport a été achevé plus tard que prévu en raison des vastes consultations qu'il a fallu tenir et du fait de raisons techniques.



I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 75/234 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter un rapport d'ensemble sur l'état de la coopération Sud-Sud, y compris la suite donnée aux recommandations formulées dans le Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. On y présente de nombreuses initiatives entreprises par le système des Nations Unies pour le développement, entre janvier 2020 et août 2021, à l'appui de la coopération Sud-Sud dans le cadre du suivi de la deuxième Conférence de haut niveau et de l'intensification de la recherche de solutions multilatérales aux crises mondiales qui ont rendu plus nécessaire une action collective à l'échelle internationale, en particulier la coopération Sud-Sud. Au cours de la période considérée, l'urgence d'adopter des solutions Sud-Sud en matière de développement découlait en grande partie de la menace que représentait la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui annulait les progrès accomplis dans l'éradication de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et la concrétisation d'autres promesses du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

2. Pendant la même période, la disparité flagrante dans l'accès aux vaccins contre la COVID-19 a souligné la nécessité d'une coopération Sud-Sud plus efficace, en complément et non en remplacement de la coopération Nord-Sud : environ 55 % des personnes répondant aux conditions requises pour la vaccination dans les pays développés ont été vaccinées, alors que dans certains pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, le taux de vaccination était inférieur à 1 % en juillet 2021¹. En outre, la pandémie a fait basculer près de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020². Dans ce contexte, les États Membres ont attaché une grande importance aux partenariats de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans les efforts qu'ils ont déployés pour trouver des solutions multilatérales aux problèmes nécessitant une action collective à l'échelle internationale, conformément à l'objectif de développement durable n° 17. Le présent rapport et mon rapport au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud (SSC/20/2) doivent être lus à travers le prisme d'une vision large du renforcement du multilatéralisme, qui inspire les mesures prises par les organismes des Nations Unies pour mettre la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au service des efforts visant à concrétiser les promesses du Programme 2030.

3. À la section II du présent rapport, on souligne la pertinence accrue de la coopération Sud-Sud et l'appui des entités des Nations Unies à cette forme de coopération dans le cadre des mesures prises pour faire face aux menaces existentielles qui pèsent sur l'humanité, notamment la pandémie de COVID-19, les changements climatiques et les nombreux effets de ces fléaux.

4. À la section III, on montre comment le nouvel élan des efforts de stimulation de la coopération Sud-Sud, imprimé par la deuxième Conférence de haut niveau, a continué d'influer sur les initiatives de grande envergure des États Membres que les entités des Nations Unies ont appuyées en vue d'atteindre les objectifs du Programme 2030.

¹ Organisation mondiale de la Santé, « L'inégalité vaccinale compromet la reprise économique mondiale », 22 juillet 2021. Consultable à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news/item/22-07-2021-vaccine-inequity-undermining-global-economic-recovery>.

² Banque mondiale, « Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: Turning the corner on the pandemic in 2021? », 24 juin 2021. Consultable à l'adresse suivante : <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-turning-corner-pandemic-2021>.

5. La section IV est consacrée à la façon dont le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, en plus de coordonner la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies pour le développement, a continué de mener des activités de communication, de gestion des connaissances et d'autres initiatives incitatives pour promouvoir la coopération Sud-Sud.

6. Les conclusions, présentées dans la section V, sont suivies de recommandations sur les mesures à prendre pour tirer davantage parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire aux niveaux national, régional et mondial, afin d'aider les pays à se relever et à reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19, tout en accélérant la réalisation des objectifs de développement durable.

7. Le rapport a été élaboré en se fondant principalement sur des données tirées d'enquêtes que le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a menées à cet effet en 2021 auprès de 23 entités des Nations Unies et commissions régionales. Il contient une description représentative mais non exhaustive de l'état de la coopération Sud-Sud au cours de la période considérée et doit être lu conjointement avec mon rapport au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud (SSC/20/2) et le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (SSC/20/1) présenté à la vingtième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, tenue en juin 2021. Dans le rapport du Comité sur cette session (A/76/39), on trouve également de nombreuses informations sur l'état de la coopération Sud-Sud, en particulier sur les activités des États Membres du monde du Nord et du monde du Sud aux niveaux national et régional.

II. Appui du système des Nations Unies pour le développement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire face aux menaces existentielles qui pèsent sur l'humanité

A. Contribution aux plans d'action Sud-Sud face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)

8. Lorsque la propagation du virus responsable de la COVID-19 a atteint les proportions d'une pandémie, la nécessité de prendre des mesures pour faire face aux perturbations sanitaires et économiques qui en ont résulté est devenue une urgence mondiale. Les politiques et les programmes visant à prévenir la propagation de la COVID-19 et à faciliter le relèvement ont donc été au cœur des concertations sur les politiques, des publications et des rencontres de mise en commun de connaissances et de bonnes pratiques, auxquelles les organismes des Nations Unies ont pris part, dans le monde du Sud au cours de la période considérée.

9. L'élaboration des plans nationaux de déploiement et de vaccination a été dirigée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec l'appui des équipes de pays des Nations Unies, sous la direction générale des coordonnateur(trice)s résident(e)s. Ceux-ci servent de plans nationaux globaux de déploiement du vaccin contre la COVID-19 et de cadre principal pour l'appui apporté aux pays dans la lutte contre la pandémie. Des efforts ont également été déployés pour veiller à ce que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire soient systématisées dans les 121 plans d'intervention socioéconomique élaborés par les équipes de pays des Nations Unies. S'appuyant sur sa fonction de coordination, le PNUD a joué un rôle clé à cet égard et, en 2020, les projets de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire représentaient environ 17 % de tous ses projets liés à la COVID-19, dont plus de 60 % concernaient le soutien aux systèmes de santé, la gestion inclusive et intégrée des crises et la

gouvernance. En outre, il a publié un rapport sur les plans d'action Sud-Sud en Afrique et la coopération triangulaire face à la COVID-19 et dans d'autres domaines, dans lequel il souligne l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la lutte contre la COVID-19 et la recherche de solutions à d'autres problèmes de développement.

10. Un certain nombre d'initiatives ont également été lancées en réponse à l'appel du Secrétaire général en faveur de solutions de financement concrètes face à l'urgence sanitaire que représente la COVID-19 et aux menaces qu'elle fait peser sur le développement, en particulier pour les pays en développement. Dans son rapport intitulé *World Investment Report 2021: Investing in Sustainable Recovery*, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a indiqué que les flux mondiaux d'investissement étranger direct avaient gravement subi les effets de la pandémie de COVID-19, passant de 1 500 milliards de dollars en 2019 à 1 000 milliards de dollars en 2020. Les pays en développement ont trouvé regrettable cette baisse, étant donné que la plupart des réductions concernaient des investissements dans de nouvelles capacités de production industrielle et de nouvelles infrastructures, dont ils dépendaient largement pour atteindre les objectifs de développement durable.

11. Facilitée par l'Union africaine et la Banque mondiale, la mise sur pied de l'Équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique est un exemple de coopération régionale africaine dans le cadre de laquelle les États membres de l'Union africaine ont collectivement acheté des vaccins pour préserver la santé de leurs populations, en s'appuyant sur un fonds de financement de 2 milliards de dollars fourni par la Banque africaine d'import-export.

12. En 2020, un atelier régional Sud-Sud sur la stimulation des envois de fonds pendant la pandémie a été organisé par le Pôle Financement du PNUD en Afrique. En outre, une série de tables rondes sur la COVID-19 a été lancée dans le cadre du partenariat tripartite Ligue des États arabes-Japon-PNUD. Le bureau du PNUD en Somalie, par l'intermédiaire du laboratoire d'accélération, a organisé un hackathon sur la COVID-19 en partenariat avec l'Université SIMAD et a collaboré avec l'Information Technology Institute (Égypte) et l'Access to Information Programme (Bangladesh) pour renforcer les capacités de la jeunesse somalienne.

13. Dans le rapport intitulé *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020 : transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'OMS ont appelé l'attention sur le fait que le monde n'était pas en voie d'atteindre l'objectif d'éliminer la faim d'ici 2030 et sur le fait que la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des groupes de population les plus vulnérables risquaient de se détériorer davantage en raison des conséquences sanitaires et socioéconomiques de la pandémie de COVID-19.

14. Le FIDA, par l'intermédiaire de son Portail des solutions rurales, a partagé des pratiques et des expériences novatrices permettant d'atténuer les incidences négatives de la pandémie et d'accroître la résilience des systèmes agricoles et alimentaires. Plus de 60 solutions sont actuellement publiées sur la plateforme, l'objectif étant de faciliter la mise en commun des connaissances et les contributions futures à l'action face à la COVID-19. Le Mécanisme Chine-FIDA de coopération Sud-Sud et triangulaire a dégagé 4 millions de dollars pour apporter son concours à l'élaboration et à l'échange de solutions, d'approches et de méthodes novatrices pour le relèvement après la pandémie de COVID-19.

15. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a organisé plusieurs concertations et ateliers politiques sur les moyens de tirer parti de la gouvernance publique et de trouver des solutions novatrices pour la lutte contre la pandémie de COVID-19 dans la région des États arabes, tenu une réunion de haut niveau sur le soutien aux personnes handicapées dans la région durant la pandémie, coordonné la lutte contre la maladie à coronavirus et donné les orientations à suivre en matière de santé et de bien-être. La CESAO et la Division des États arabes, de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ont conjointement organisé une manifestation sur le thème « Coopération Sud-Sud pour des systèmes de protection sociale plus inclusifs et plus durables dans le contexte du relèvement après la pandémie de COVID-19 et de la réalisation des objectifs du Programme 2030 », en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021. L'objectif était de mettre en évidence le potentiel de la coopération interrégionale et intrarégionale Sud-Sud pour la promotion de systèmes de protection sociale plus inclusifs et plus durables après la crise de la COVID-19 et au cours de la décennie d'action.

16. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a compilé les mesures et les politiques adoptées par les 33 pays de la région pour faire face aux effets de la pandémie. Elle a également apporté son concours à l'élaboration d'une série de consultations intergouvernementales et d'études d'évaluation pour l'analyse des effets socioéconomiques de la COVID-19 dans chaque pays et dans des secteurs précis. En outre, la CEPALC a organisé des séminaires, des concertations sur les politiques et des réunions dans le cadre desquels les gouvernements pouvaient mettre en commun leurs meilleures pratiques et discuter de leurs difficultés face à la pandémie et dans les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable.

17. En 2020, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) a organisé une série de manifestations de mise en commun de connaissances Sud-Sud, pour permettre aux spécialistes chinois de la médecine et des questions politiques de partager leurs données d'expérience concernant l'intervention rapide face à la COVID-19 dans le contexte de la santé sexuelle et reproductive et des droits connexes. Parmi toutes les manifestations en ligne organisées par l'UNFPA, celles-ci étaient les plus suivies, avec la participation de 450 représentants d'agences nationales.

18. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a aidé les pays en développement à faire face à la pandémie de COVID-19 et à se relever, par l'intermédiaire de sa Coalition mondiale pour l'éducation. Il s'agissait notamment de promouvoir la coopération Sud-Sud dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 dans le secteur de l'éducation en facilitant l'apprentissage à distance et en mettant en place des salles de classe intelligentes avec le concours du Centre international de recherche et de formation pour l'éducation rurale de l'UNESCO à Beijing, de l'Institut d'apprentissage intelligent de la Beijing Normal University, de l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation et de l'Institut international d'éducation en ligne. En ce qui concerne les obstacles à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 relatif à l'accès à l'éducation, dans son *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020*, intitulé « Inclusion et éducation : tous sans exception », l'UNESCO a rappelé que 40 % des pays les plus pauvres n'avaient pris aucune mesure pour soutenir les apprenants à risque pendant la crise de la COVID-19 et demandé instamment de rendre l'éducation plus inclusive, en mettant l'accent sur les personnes laissées de côté, à la réouverture des écoles afin de favoriser la résilience et l'égalité dans les sociétés. En plus de souligner que 258 millions d'enfants et de jeunes étaient totalement exclus de l'éducation, et que la pauvreté était le principal obstacle à

l'accès, le rapport a mis en évidence de nombreux problèmes qui pourraient être résolus grâce à la coopération Sud-Sud. Par exemple, de nombreux pays avaient encore des politiques et des lois favorisant la ségrégation dans l'éducation et les stéréotypes, la discrimination et la marginalisation qui en découlent ; les filles enceintes étaient exclues de l'école dans d'autres pays ; le mariage d'enfants était autorisé dans 117 pays ; 20 pays n'avaient pas ratifié la Convention de 1973 sur l'âge minimum (n° 138) de l'Organisation internationale du Travail (OIT), qui interdit le travail des enfants.

19. L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a organisé, sous forme de sessions virtuelles, des échanges de bonnes pratiques et de retours d'expérience dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, en collaboration avec le FNUAP, l'UNICEF et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, sur les thèmes suivants : « Couverture sanitaire universelle et crise du coronavirus : défis et réponses », « Maintenir les services de santé essentiels tout en luttant contre la COVID-19 » et « Après la COVID-19 : comment les pays du Sud peuvent-ils collaborer pour renforcer les systèmes de santé autour de la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ? ».

20. Divers efforts ont été déployés pour tirer parti de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire afin de donner plus d'efficacité au travail des municipalités, dans l'esprit de la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies sur le développement urbain durable. Dans le cadre de son projet relatif à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire entre les villes maritimes et continentales de la Route de la soie en faveur du développement durable, financé par le Gouvernement chinois, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a organisé, conjointement avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, le Global Education and Training Institute et l'OPS, des manifestations sur les stratégies de réduction des risques de catastrophe aux fins de la lutte contre la COVID-19. Près de 50 autres sessions de renforcement des capacités, en ligne et en présentiel, et de mise en commun de connaissances ont été organisées avec une trentaine d'institutions spécialisées et d'autres entités des Nations Unies en 2020 dans le cadre du projet relatif aux villes et du projet du Centre mondial de développement Sud-Sud. Les sessions de formation et les échanges, qui portaient sur des sujets tels que la santé publique, le commerce en ligne et le développement de la chaîne de valeur agricole, ont été suivis par plus de 3,2 millions de personnes dans le monde. En 2020, toujours dans le cadre de son projet relatif aux villes, le Bureau a recueilli des dons d'équipements de protection individuelle auprès de villes partenaires et coordonné le déploiement de plus d'un million de masques, avec le concours des bureaux de pays du PNUD, au profit des habitants de 22 pays. Le projet du Centre mondial de développement Sud-Sud, avec ses partenaires et les institutions de ses membres, a aidé à recueillir plus de 36 000 masques, 12 000 trousseaux et appareils de dépistage, et d'autres fournitures médicales d'une valeur de 3 364 000 dollars, au profit des populations de plus de 20 pays d'Afrique. Parallèlement, en 2020, le Fonds d'équipement des Nations Unies a contribué à la mise en commun de données d'expérience et de solutions de développement adaptables dans le cadre de son projet sur la reconstitution de la marge de manœuvre budgétaire au niveau local, offrant une plateforme permettant à six villes du Bangladesh, du Ghana, du Mexique, du Maroc, de l'Ouganda et de la République de Moldova d'échanger des idées et des connaissances afin de remédier aux pertes occasionnées par la COVID-19 et de multiplier les possibilités de développement économique local.

21. En tant que point focal de la coopération Sud-Sud à l'échelle du système des Nations Unies, le Bureau s'est appuyé sur le savoir-faire spécialisé des organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour apporter son concours au développement

des capacités des États Membres à faire face à la pandémie dans plusieurs pays et régions du monde.

22. La plateforme South-South Galaxy, un répertoire de connaissances sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire créé et géré par le Bureau, a contribué à la cartographie des mesures de lutte contre la COVID-19 dans tous les pays du Sud, constituant ainsi une source dynamique de connaissances permettant aux pays de faire face à la pandémie et d'apprendre les uns des autres. La plateforme a également été utilisée pour organiser plus de 20 activités de mise en commun de connaissances, en collaboration avec des partenaires de l'ONU et des gouvernements qui ont facilité les échanges sur les mesures de lutte contre la COVID-19.

23. Le Bureau et sa Division pour l'Afrique ont mobilisé 260 000 dollars et collaboré avec les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies et l'Agence de développement de l'Union africaine pour fournir des trousseaux de dépistage de la COVID-19 à des pays d'Afrique et organiser la formation du personnel médical. Il a également collaboré avec la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie d'Afrique de l'Ouest pour mettre en place et diriger un groupe de discussion continental dans le cadre duquel les Africains peuvent échanger des informations sur les moyens possibles de faire face à la pandémie de COVID-19 en Afrique. En outre, le Bureau et la Commission de l'Union africaine ont coorganisé une série de consultations et un webinaire d'échange d'informations pour faciliter le dialogue entre les femmes africaines sur leur contribution à la lutte contre la COVID-19.

24. La Division pour l'Asie et le Pacifique du Bureau a mené une enquête sur le rôle de la coopération Sud-Sud dans la lutte contre la COVID-19 et le relèvement après la pandémie dans la région. Les 17 pays ayant répondu à l'enquête avaient tous bénéficié d'aide et la plupart d'entre eux avaient également aidé des pays voisins et d'autres pays du Sud.

25. Toujours dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le Bureau, conjointement avec l'Union internationale des télécommunications, a contribué à l'élaboration d'un concours d'innovation numérique, le but étant de multiplier les innovations numériques par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Ce concours, lancé en juin 2021, permettra de recenser des solutions numériques novatrices et évolutives grâce auxquelles les pays, les sociétés, les collectivités, les institutions et les individus du monde du Sud pourront faire face aux effets en cascade de la pandémie.

26. La Division des États arabes, de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants du Bureau a organisé des concertations interrégionales sur les politiques et fait le point des principales politiques publiques et des mécanismes institutionnels servant à la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les pays relevant de sa compétence, dans le contexte général de la riposte et du relèvement face à la COVID-19 au cours de la décennie d'action. Avec la participation de hauts responsables des politiques publiques et d'experts en la matière, d'entités régionales des Nations Unies, y compris des commissions régionales, de coalitions thématiques pertinentes, de coordonnateur(trice)s résident(e)s des Nations Unies et de groupes de réflexion, les participants ont examiné des sujets tels que les possibilités de renforcer la collaboration interrégionale, intrarégionale et sous-régionale, le rôle d'un dispositif national de coopération Sud-Sud, de coopération Est-Est et de coopération triangulaire, et les éléments clés pouvant permettre de rendre ces institutions plus efficaces et efficientes.

27. Le Bureau et le PNUD ont organisé, dans le cadre de l'initiative South-South Global Thinkers, un atelier régional virtuel de trois jours en partenariat avec le

Bahreïn sur l'investissement dans la réalisation des objectifs de développement durable par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans d'autres domaines que la lutte contre la COVID-19, auquel ont pris part 33 intervenants représentant divers groupes de parties prenantes venant de quelque 18 pays de la région des États arabes et d'ailleurs.

28. Le Bureau, l'Agence japonaise de coopération internationale et la Banque islamique de développement ont coorganisé la douzième session du forum de haut niveau des directrices et directeurs généraux pour la coopération au service du développement, qui s'est tenue en mars 2020 sur le thème « Tendances, perspectives et difficultés concernant la réalisation des objectifs de développement durable : renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le contexte de la COVID-19 ». Le forum a réuni plus de 160 participants, dont des responsables d'organismes et d'institutions de coopération pour le développement et d'autres partenaires. On y a formulé des recommandations précises sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le contexte de la lutte contre la pandémie de COVID-19, notamment la nécessité de redoubler d'efforts, aux niveaux national et international, en vue de renforcer les systèmes de soins de santé des États Membres, de renforcer les capacités d'assurer le relèvement et la résilience par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, de mettre en place des politiques et des règlements favorables à l'accroissement de la participation du secteur privé aux activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, et d'intensifier la coopération dans le domaine de l'informatique.

29. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, plus de 404 Volontaires des Nations Unies (VNU) ont contribué, en ligne, aux programmes de lutte contre la pandémie lancés par les organismes des Nations Unies, les organisations de la société civile et les organisations publiques et gouvernementales.

30. L'importance de l'action Sud-Sud face à la pandémie de COVID-19 a été soulignée par de nombreuses délégations lors de la vingtième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. Ils ont souligné que la solidarité qui sous-tend la coopération Sud-Sud a permis à de nombreux pays en développement d'obtenir des médicaments, des vaccins et d'autres fournitures médicales dont ils avaient besoin de toute urgence auprès de leurs partenaires du monde du Sud pendant la pandémie. Dans le rapport du Comité de haut niveau sur sa vingtième session (A/76/39), on explique le fait que la pandémie a mis en évidence l'accroissement de l'importance de la coopération Sud-Sud, on y souligne la nécessité d'établir de nouvelles priorités pour la coopération Sud-Sud dans le contexte de la pandémie, notamment la nécessité accrue de renforcer la collaboration pour améliorer les systèmes de soins de santé, les systèmes de protection sociale et de nombreux autres services publics.

B. Contribution aux plans d'action Sud-Sud face aux changements climatiques

31. La recrudescence récente des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les inondations, les sécheresses et les incendies de forêt, qui frappent les pays en développement de manière plus dure que les pays développés, a également suscité un grand intérêt de la part des pays du Sud et de leurs partenaires pour une action collective visant à y faire face par la coopération Sud-Sud. Au cours des quatre dernières années, dans le prolongement du Sommet sur l'action climatique organisé par le Secrétaire général en 2019 et en réponse à l'appel lancé la même année par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination demandant de prendre davantage de dispositions pour faire face aux

changements climatiques, lesdits organismes ont pris des mesures visant à intensifier les stratégies multilatérales de lutte contre les changements climatiques au moyen de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein des régions et entre celles-ci.

32. Le PNUD est en train d'exécuter le projet intitulé « Coopération trilatérale sur le biogaz, la biomasse et le solaire : transition vers des modes d'utilisation durable de l'énergie dans l'agro-industrie à Sri Lanka » dans le cadre d'un partenariat entre les gouvernements chinois, éthiopiens et sri-lankais. Ce projet vise à permettre aux participants de s'investir au niveau international dans le transfert de technologies des énergies renouvelables et de coopérer en la matière, l'accent étant mis sur les petits exploitants agricoles.

33. Grâce à un projet exécuté par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur l'amélioration de l'appui en matière de capacités, de connaissances et de technologie en vue de renforcer la résilience des pays en développement vulnérables face aux changements climatiques, la Mauritanie, le Népal et les Seychelles ont pu élaborer des protocoles d'adaptation écosystémique adaptés à leurs contextes respectifs. Les équipes venant de ces trois pays ont produit ensemble 13 articles scientifiques. L'échange de connaissances a débouché sur une série de publications et d'outils désormais employés par les professionnels de tous les pays du Sud, notamment pour organiser et analyser les informations en vue de planifier des solutions efficaces d'adaptation écosystémique³.

34. Le projet de coopération Sud-Sud lancé par la FAO et la Chine sur la lutte contre les maladies animales transfrontalières dans le bassin du Mékong a permis la mise en commun de bonnes pratiques et le transfert de techniques en matière de prise en charge des maladies bovines et porcines dans les pays participants (Cambodge, Chine, Myanmar et République démocratique populaire lao). En outre, la FAO a contribué à faire adopter des systèmes de production durables et inclusifs dans le secteur du coton en Équateur et au Paraguay grâce à l'application Lazos, dont l'objectif est de permettre aux hommes, aux femmes, aux jeunes et aux institutions d'accéder à des informations qui favorisent le développement rural durable.

35. Le fonds de contributions volontaires mis en place par la Chine et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui encourage le transfert de connaissances et de technologies Sud-Sud entre la Chine et les pays en développement, a permis de financer un projet sur le transfert de solutions technologiques solaires photovoltaïques de la Chine vers les Fidji et la région des îles et territoires du Pacifique dans son ensemble, le but étant de promouvoir leur développement social, économique et environnemental durable grâce à une utilisation accrue de ces solutions. Ce projet a permis d'élaborer un programme complet de transfert de la technologie photovoltaïque chinoise vers ces îles et territoires.

36. La CNUCED a aidé les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, à améliorer leurs systèmes de transport (infrastructures de transport et logistique) et à se faire une meilleure place sur les marchés mondiaux tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'application effective de l'Accord de Paris.

37. La coopération Sud-Sud est devenue plus pertinente pour la lutte contre les effets des changements climatiques, qui sont plus ressentis par les pays en développement, mais il reste encore beaucoup à faire pour relever ce défi.

³ Voir : www.iisd.org/projects/alive-adaptation-livelihoods-and-ecosystems-planning-tool.

III. Faits saillants des activités menées par les entités des Nations Unies en application des recommandations formulées à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud

38. Dans le Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, la communauté internationale s'est félicitée du travail accompli par les entités des Nations Unies pour intégrer la coopération Sud-Sud dans leurs cadres stratégiques et leurs programmes de travail, et a invité celles-ci à continuer sur cette voie afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement du Programme 2030 et des objectifs intergouvernementaux connexes.

A. Poursuite du renforcement de la capacité des entités des Nations Unies à s'investir dans la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

39. Les entités des Nations Unies ont appliqué les principales recommandations formulées à la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, si bien que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont au premier plan des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale relatives à l'examen quadriennal complet. Avant tout, les organismes des Nations Unies ont continué de jeter les bases d'un appui plus efficace à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire en renforçant leurs propres capacités institutionnelles à œuvrer dans ce domaine. À cette fin, ils ont continué à investir dans des stratégies et dans la création d'unités et de programmes spécialisés dotés de ressources humaines et financières consacrées à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, qui serviront de modèles pour l'appui aux initiatives de renforcement des capacités des États Membres dans ce domaine.

B. Utilisation des mécanismes institutionnels et autres pour renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable

40. Les entités des Nations Unies ont continué à adopter une approche plus systématique ou institutionnalisée de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, conformément à la demande formulée dans le Document final de Buenos Aires. Elles ont fait des progrès dans leurs efforts visant à surmonter l'obstacle persistant qu'est le manque d'informations des pays en développement sur les institutions appropriées avec lesquelles ils peuvent collaborer, les partenaires potentiels, les politiques de développement efficaces et les bonnes pratiques méritant d'être adaptées ailleurs, ce qui permettraient à ces pays d'apprendre davantage les uns des autres sur les moyens efficaces d'atteindre les objectifs de développement en s'appuyant sur les politiques et des pratiques dont l'efficacité a été prouvée par certains d'entre eux.

41. Avec l'appui des entités des Nations Unies, les pays en développement se sont de plus en plus investis dans des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire favorisées par divers mécanismes institutionnels et autres, notamment des projets pilotes, des centres d'excellence, des plateformes numériques, des réseaux,

des groupes de réflexion, des bases de données, des centres de coordination et des partenariats multipartites, comme décrit ci-dessous.

42. En 2020 et en 2021, le PAM a exécuté la deuxième phase des projets pilotes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire avec un financement de départ et un appui technique du Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales. Lors de la deuxième phase, les résultats obtenus au Congo, en Équateur, au Kenya et à Sri Lanka ont été consolidés, et un nouveau projet a été lancé au Pérou. Les initiatives pilotes visaient à renforcer la résilience et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles vulnérables grâce au savoir-faire du Centre d'excellence du PAM en Chine et des institutions chinoises.

43. Le PNUD a continué d'apporter son concours à la codification systématique des connaissances sur les solutions de développement des pays du Sud et d'intégrer ces solutions et bonnes pratiques dans la plateforme numérique South-South Galaxy. Il s'est également associé au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud pour la mise en place du réseau South-South Global Thinkers, qui regroupe six réseaux constitués de plus de 250 groupes de réflexion du monde du Sud dans le but de favoriser le dialogue, de nouvelles réflexions et de nouvelles recherches fondées sur des données probantes relatives à la coopération Sud-Sud et aux solutions de développement des pays du Sud. En 2020, neuf documents de recherche ont été produits par des groupes de réflexion du Sud sur les mécanismes institutionnels nationaux dédiés à la coopération Sud-Sud, en particulier la collaboration en matière de science, de technologie et d'innovation. Le PNUD dispose également d'un centre de coordination à temps partiel chargé de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans chaque bureau régional, qui se coordonne avec les centres de coordination chargés de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les bureaux de pays du PNUD. Le Pôle Financement du PNUD en Afrique a renforcé le rôle des pays africains en tant que partenaires Sud-Sud actifs du Bureau régional pour l'Afrique dans l'exécution du projet régional sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et la mise en œuvre du programme de coopération Sud-Sud en Afrique. Le Centre pour les politiques relatives aux partenariats mondiaux en faveur du développement du PNUD, situé à Séoul, a joué un rôle fédérateur lors des discussions menées à travers le monde, notamment celles relatives à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, et le réseau de laboratoires accélérateurs du PNUD en Afrique a recensé et codifié 21 solutions et innovations africaines pour l'intensification de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

44. La CESAO a facilité l'échange de bonnes pratiques pour la mise en œuvre du Programme 2030 et l'application des accords internationaux s'y rapportant. Elle a élaboré des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour aider ses États membres à atteindre les objectifs de développement durable, notamment en créant une plateforme électronique de gestion des dons en faveur du Liban en vue de rendre plus efficace et plus transparente la coopération triangulaire pour le relèvement du pays après les chocs multiples qu'il avait connus, et en mettant en place le mécanisme de conversion de la dette en investissements pour la protection du climat et la réalisation des objectifs de développement durable, dont l'objectif est de convertir les paiements du service de la dette extérieure des pays en investissements nationaux pour l'exécution de projets résilients face aux changements climatiques grâce à des accords de collaboration entre débiteurs, créanciers et donateurs. Des travaux connexes sont menés avec de nombreuses parties prenantes, notamment l'Allemagne, l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie. La CESAO a également œuvré pour la mise en place de la plateforme dénommée « Arab Sustainable Development Goal gateway » qui a pour but de renforcer les capacités statistiques des pays et de favoriser la collaboration régionale en matière de données et de statistiques,

l'objectif étant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et d'en rendre compte.

45. La Section responsable du renforcement des capacités et des partenariats de la Division de la stratégie et de la gestion des programmes de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) était chargée de la coordination de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein de la Commission. La CESAP a également facilité la coopération et l'échange de connaissances entre pairs pour aider certains pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique à surmonter les difficultés systémiques liées à la préparation des examens nationaux volontaires. Par exemple, elle a lancé un programme de jumelage d'examens nationaux volontaires, expérimenté dans quatre pays en développement d'Asie du Nord et d'Asie centrale (Arménie, Géorgie, Kirghizistan et Ouzbékistan), pour la mise en commun de connaissances, de données d'expériences et de recommandations pratiques en vue de la préparation et du suivi des examens.

46. L'ONUDI a exécuté 130 projets élaborés sur la base de ses initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Des coalitions internationales et de multiples donateurs ont apporté leur concours à la plupart des projets, qui ciblaient différentes zones géographiques ; certains projets portaient sur le renforcement des capacités des pays en développement à créer et à gérer des parcs industriels.

47. La FAO a un bureau exclusivement dédié à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, mais ses programmes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire sont basés dans chacun de ses cinq bureaux régionaux. Elle a mené diverses activités dans le cadre de sa coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment l'initiative de coopération entre villes, qui est un exemple type de mécanisme d'échange de bonnes pratiques en matière de politiques et d'approches novatrices pour des systèmes alimentaires urbains durables et inclusifs dans les pays du Sud.

48. Lancé par l'OPS et l'Argentine, le projet de coopération triangulaire sur le renforcement de la détection et de la surveillance aux niveaux national et régional de la résistance aux antimicrobiens, qui ciblait les États membres de la Communauté des Caraïbes, a contribué à renforcer les capacités des laboratoires de 119 participants en la matière.

49. Comme l'illustrent les exemples mentionnés plus haut, les organismes des Nations Unies ont continué de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en se servant des mécanismes institutionnels et autres.

C. Poursuite de la prise en considération systématique de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les cadres stratégiques du système des Nations Unies pour le développement

50. Outre l'utilisation des mécanismes institutionnels et autres présentés plus haut, les organismes des Nations Unies ont continué de déployer des stratégies de développement. De nombreuses entités des Nations Unies, dont la FAO, le FIDA, le PNUD, le PNUE, l'UNESCO et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ont indiqué avoir conçu des stratégies leur permettant de continuer à intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans leurs politiques et programmes, ce qui cadre bien avec les pratiques approuvées par la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et que celle-ci leur avait demandé de poursuivre. Collectivement, ces stratégies représentent un passage remarquable d'une approche

ad hoc à une approche plus programmatique et mieux centrée, grâce à laquelle la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont joué un rôle plus important dans les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement. Par exemple, le plan stratégique du PNUD (2022-2025) vise à rendre la coopération Sud-Sud plus stratégique en renforçant les liens entre les pays et en appliquant leurs connaissances et leur expérience pour faire avancer le développement durable.

51. Au niveau régional, la CESAP a intégré la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans toutes les divisions en tant qu'initiatives essentielles à la réalisation des objectifs du plan-programme de la Commission pour 2021, et pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 par les États Membres. Les bureaux et instituts régionaux de la CESAP ont largement utilisé ces initiatives pour promouvoir la coopération régionale en Asie et dans le Pacifique en y menant des activités de renforcement des capacités. Le secrétariat de la CEPALC a intégré la coopération Sud-Sud dans son programme de travail par l'intermédiaire d'un organe subsidiaire, le Comité de coopération Sud-Sud, dont l'objectif principal est de renforcer la coopération internationale pour le développement, notamment la coopération Sud-Sud et Nord-Sud et la coopération triangulaire et multilatérale. La CESAO a adopté l'approche-projet pour toutes ses activités et tous ses programmes. Ses projets sont exécutés selon un format bien défini qui garantit que toutes les connaissances produites ont une composante d'aide au développement. Les projets ne comportant pas une telle composante ne sont pas exécutés, et les propositions contenant un volet sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont prioritaires.

52. À la suite de la deuxième Conférence de haut niveau, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a renforcé sa collaboration avec les acteurs régionaux et internationaux du développement afin d'accroître l'effet de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire sur la mise en œuvre du Programme 2030 et des cadres de développement régionaux, comme l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025.

D. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des États Membres pour la conception, la mise en œuvre et la gestion d'initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire

53. L'une des recommandations les plus importantes du Document final de Buenos Aires est celle qui préconise la mise en place d'institutions nationales et régionales chargées de la gestion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ou le renforcement de celles qui existent. Si de telles institutions devant améliorer la prestation des services publics et répondre à d'autres besoins n'existent pas, de nombreux plans d'action prometteurs ne pourront pas produire les effets escomptés.

54. Conformément au Document final, le PNUD a accompagné des pays dans des domaines clés, en les aidant notamment à créer un environnement favorable à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire aux niveaux national et régional, par l'intermédiaire de ses centres régionaux et de ses bureaux de pays, et à mettre en place un réseau Sud-Sud de solutions de développement et d'échanges. Il a publié les orientations de ses bureaux de pays pour l'élaboration de stratégies nationales de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Ces orientations visent à aider le personnel du PNUD à assister les gouvernements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques nationales relatives à la coopération Sud-Sud conformément au Document final de Buenos Aires, et dans leurs efforts visant à renforcer leur

écosystème national de la coopération Sud-Sud, en fonction des priorités de chaque pays.

55. La Chine, la Fédération de Russie, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie ont établi un partenariat avec le PNUD pour renforcer leurs dispositifs institutionnels par l'élaboration de règlements et de stratégies juridiques et la mise en place d'un cadre de résultats pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Le Centre pour les politiques relatives aux partenariats mondiaux en faveur du développement du PNUD, situé à Séoul, a apporté son concours à l'initiative Rwanda Cooperation pour l'élaboration de la stratégie de coopération Sud-Sud du Rwanda. Le projet régional du PNUD en Afrique sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire a contribué à faire des pays africains des partenaires actifs d'échange Sud-Sud en apportant son appui à l'élaboration d'une architecture nationale de coopération Sud-Sud, comme des mécanismes de rapport sur les solutions de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et des réseaux permettant d'établir des dialogues régionaux, y compris des événements nationaux de mise en relation.

56. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a utilisé l'alliance « Better Than Cash » (Mieux que de l'argent liquide) pour encourager les États Membres à promouvoir activement la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en mettant en place une plateforme permettant de favoriser l'apprentissage transnational, entre pays du Sud, sur le passage aux paiements numériques pour les services publics de base, de multiplier les possibilités de développement économique local et de renforcer l'utilisation de celui-ci, d'accéder au financement de l'action climatique et de promouvoir des approches régionales d'inclusion financière favorable au développement des marchés faibles.

57. La FAO a apporté son concours au développement des capacités individuelles et organisationnelles, essentiellement en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de coordination et d'intensification des programmes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour la réalisation des objectifs de développement nationaux, y compris les objectifs et les cibles de développement durable. Par exemple, elle a mis en place un projet de coopération triangulaire entre la Chine, les Pays-Bas et elle-même pour améliorer la compréhension et les capacités de recherche et de formation des partenaires chinois en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, elle a contribué au développement des capacités techniques d'un laboratoire de santé animale en Afghanistan, avec le concours de la Thaïlande. En Afrique, elle a contribué à renforcer les capacités institutionnelles de la République-Unie de Tanzanie et les capacités humaines de l'Ouganda, en élaborant et en mettant en œuvre des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. En Amérique latine et dans les Caraïbes, elle a apporté son concours à la conception d'un catalogue d'expériences, de supports de connaissances et de services visant à promouvoir la coopération Sud-Sud dans les deux régions, conformément aux politiques nationales, l'accent étant mis sur les secteurs agricole et alimentaire.

58. Le FIDA a octroyé un don de 1 million de dollars au Gouvernement marocain afin que celui-ci mette en œuvre un programme de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dirigé par le pays et qu'il joue un rôle de premier plan en partageant son savoir-faire avec d'autres pays d'Afrique. Ce don avait pour but de promouvoir la politique, le développement de la chaîne de valeur et l'adoption du concept d'« agropole » en Côte d'Ivoire et à Madagascar. Le Fonds a fourni un financement pour tirer parti du centre d'excellence de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à Ifrane, au Maroc, et pour faire bénéficier d'autres pays, notamment le Burkina Faso et le Niger, du succès obtenu à Madagascar.

59. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a collaboré avec l'Organisation internationale de la Francophonie pour engager un dialogue direct de très haut niveau sur la coopération Sud-Sud entre la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de l'ASEAN. Il a également élaboré un cadre de coopération avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et l'Agence de développement de l'Union africaine, en vue de soutenir les pays d'Afrique et la région dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

E. Mobilisation de ressources et initiatives de partenariat appuyées par les entités des Nations Unies en vue d'accélérer le développement durable par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

60. Les entités des Nations Unies ont continué à utiliser leur pouvoir de mobilisation pour jouer un rôle de catalyseur et faire participer un large éventail d'acteurs aux efforts visant à appuyer les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. La stratégie de mobilisation des ressources de la CESAP (2020-2022) intègre la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en tant qu'initiatives clés de partenariat et de coopération pour le développement. À cet égard, la CESAP et la Chine ont collaboré dans un cadre général de financement et de coopération appelé « China-ESCAP Cooperation Programme ». Dans cet esprit, 23 pays en développement et pays les moins avancés de la région de l'Asie et du Pacifique ont apporté, en 2020, un appui financier à cinq instituts régionaux de la CESAP pour mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités et promouvoir les échanges Sud-Sud sur la mécanisation et les machines agricoles, le transfert de technologies, l'informatique au service du développement, les données et les statistiques, et la gestion des informations sur les catastrophes.

61. L'OMS a contribué à la création du premier centre de transfert de technologies pour la production de l'acide ribonucléique messager (ARN messenger) contre la COVID en Afrique du Sud. Cette initiative, qui est conçue pour accroître la production de vaccins contre la COVID-19 et d'autres produits médicaux et l'accès à ceux-ci, réunit les partenaires du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, Biovac, Afrigen Biologics and Vaccines et les Centres africains de prévention et de contrôle des maladies.

62. En 2020, la CESAO a créé un fonds extrabudgétaire et mobilisé des ressources pour ce centre auprès du Fonds arabe de développement économique et social basé au Koweït. Elle a continué à mobiliser des ressources auprès de partenaires et de donateurs extérieurs pour soutenir les pays arabes en développement et ceux les moins avancés.

63. Le Centre régional du PNUD pour l'Europe et l'Asie centrale a un dossier de projets d'engagements programmatiques avec de nombreux partenaires donateurs stratégiques (Fédération de Russie, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Turquie) pour expérimenter et mettre en œuvre diverses formes de coopération Sud-Sud, de coopération Est-Est et de coopération triangulaire, y compris la mobilisation de ressources et les modalités d'engagement avec le secteur privé.

64. À la FAO, outre les allocations issues du budget de base, d'importantes ressources financières provenant d'autres sources sont consacrées à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire par l'intermédiaire de fonds d'affectation spéciale, le plus important étant le Fonds d'affectation spéciale FAO-Chine (avec une contribution de 80 millions de dollars du Gouvernement chinois) destiné à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le secteur

agricole. En 2020, la FAO s'est associée à la Chine pour la phase II du Programme FAO-Chine de coopération Sud-Sud, avec un investissement supplémentaire de 50 millions de dollars de la Chine. La phase III, qui a débuté en 2021, a pour but d'intensifier les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire afin de contribuer au plan de la FAO, aux objectifs mondiaux et aux objectifs de développement durable. Elle s'appuiera sur certains des principaux enseignements tirés des phases précédentes, notamment l'engagement total et la volonté politique des gouvernements hôtes en ce qui concerne l'exécution des projets, la participation du secteur privé et le développement du continuum agriculture-industrie.

65. Le FIDA a établi 51 partenariats pour faire avancer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et plus de 10 millions de dollars d'investissements Sud-Sud ont été collectés. En outre, plus de 30 ateliers de mise en commun d'expériences et de connaissances et de renforcement des capacités ont été organisés, notamment sur l'agriculture durable, la finance rurale, la gestion des ressources en eau, l'accès aux marchés, etc. Pour renforcer les partenariats et l'engagement au niveau mondial, le FIDA a créé la Division de l'engagement, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'échelle mondiale. L'organe chargé de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein de la Division se consacre non seulement à la facilitation de ces deux formes de coopération, mais aussi au développement de partenariats et à la mobilisation de ressources.

66. Alors que le monde cherchait des moyens de se reconstruire en mieux après la pandémie, la Banque mondiale a, dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2020* intitulé « Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur », rappelé aux lecteurs le rôle que les chaînes de valeur mondiales avaient joué en permettant aux pays en développement d'accélérer leur croissance et de commencer à rattraper les pays développés avant la crise financière mondiale de 2008. Dans le rapport, il est dit que les chaînes de valeur mondiales pouvaient continuer de stimuler la croissance, de créer des emplois et de réduire la pauvreté. Cependant, les pays en développement devraient entreprendre des réformes plus efficaces pour promouvoir leur participation aux chaînes de valeur mondiales, les pays développés devraient mettre en œuvre des politiques ouvertes et prévisibles, et tous les pays devraient s'engager à donner une nouvelle impulsion à la coopération multilatérale. Le multilatéralisme est absolument nécessaire, et la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des composantes essentielles de la formule du succès.

IV. Appui à la définition des orientations générales, mobilisation, gestion des connaissances et autre action catalytique du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

67. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a continué à fournir des services de secrétariat et un appui à la définition des orientations générales aux organes intergouvernementaux et aux entités des Nations Unies. Le Bureau a établi des rapports analytiques sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ; apporté son concours aux concertations sur les politiques et aux mécanismes intergouvernementaux, notamment la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud ; assuré la coordination de l'appui cohérent du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud, y compris l'élaboration de la stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire au service du développement durable applicable à l'échelle du système des Nations Unies ; incité la communauté

internationale à donner suite aux recommandations formulées dans le Document final de Buenos Aires.

68. Dynamisé par les nouveaux engagements en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pris lors de la deuxième Conférence de haut niveau, le Bureau a continué de promouvoir, de prôner, de coordonner et d'appuyer ces formes de coopération au niveau mondial et au sein du système des Nations Unies pour le développement. Des comptes rendus détaillés des mesures prises pour renforcer le rôle de coordination et l'efficacité du Bureau figurent dans mon rapport au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud (SSC/20/2) et dans le rapport de l'Administrateur du PNUD (SSC/20/1), mais la présente section est axée sur l'action catalytique du Bureau.

69. Outre la coordination de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies, le Bureau a mis en œuvre de nombreuses initiatives catalytiques, organisé des activités de mobilisation et servi de pôle de connaissances pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au Siège et au niveau des pays afin d'intensifier les échanges pratiques. Parmi ces initiatives, on peut citer la promotion du transfert de technologies Sud-Sud, la création de plateformes numériques de collaboration, le recensement des bonnes pratiques de développement, l'établissement de partenariats et l'élaboration de nombreux supports de connaissances.

70. Dans le cadre du projet du Centre mondial de développement Sud-Sud, le Bureau a facilité le transfert de technologies et contribué au renforcement des capacités dans les pays en développement. En 2020, quatre projets de microfinancement axés sur la demande ont été lancés, notamment sur la pêche durable dans la chaîne de valeur du tilapia pour les petits exploitants agricoles en République-Unie de Tanzanie ; le développement de matériaux de construction performants et la construction par la mise en commun de technologies efficaces entre les pays situés le long du couloir « une Ceinture, une Route » en Chine ; le développement du tourisme durable et l'élimination de la pauvreté en Ouzbékistan, avec des échanges entre les décideurs au niveau local ; le développement durable du bambou au Rwanda.

71. En juin 2021, le répertoire numérique de la plateforme South-South Galaxy contenait plus de 600 bonnes pratiques et solutions novatrices, avec plus de 300 organismes inscrits, dont 55 États Membres et 45 programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies.

72. En septembre 2020, la Division pour l'Asie et le Pacifique du Bureau a coorganisé des manifestations pour célébrer la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Durant la célébration, coorganisée par le Gouvernement thaïlandais et le programme des Volontaires des Nations Unies, avec la participation des gouvernements cambodgien et chinois, l'accent était mis sur le volontariat Sud-Sud en tant qu'élément important pour la réalisation des objectifs du programme de développement durable. Le bureau sous-régional du Bureau pour le Pacifique a coorganisé la première célébration de cette Journée dans la sous région avec le bureau du coordonnateur résident, avec la participation de la plupart des pays en développement des îles du Pacifique et des principaux partenaires du monde du Sud (Afrique du Sud, Chine, Inde et Indonésie).

73. En 2020, la Division pour l'Asie et le Pacifique a également participé au processus de réforme de l'ONU au niveau régional. Elle a fait campagne pour un renforcement du rôle de la coopération Sud-Sud dans tous les mandats pertinents des entités des Nations Unies et a encouragé l'intégration des approches de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

74. La même année, la Division a collaboré avec le Gouvernement bangladais pour recenser 24 meilleures pratiques de 7 pays et 14 organisations dans le deuxième volume du recueil intitulé *The South-South Matchmaker: 2019-2020 Best Practices*. Les solutions de développement du recueil ont été présentées lors des ateliers du Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans les services publics, où l'offre et la demande de solutions se rencontrent.

75. En juin 2021, la Division des États arabes, de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants du Bureau a proposé à tous les coordonnateur(trice)s résident(e)s et aux équipes de pays des Nations Unies dans les deux régions, par l'intermédiaire des présences régionales du Bureau de la coordination des activités de développement, de renforcer l'appui apporté aux pays partenaires intéressés par une évaluation nationale des tendances et des possibilités de coopération Sud-Sud, de coopération Est-Est et de coopération triangulaire dans les deux régions. Cette évaluation permettra, entre autres, de faire le point sur l'état de la coopération dans le pays ; de recenser les politiques réussies et les solutions pratiques ; de connaître les principaux obstacles à surmonter et chances à saisir pour établir, renforcer et consolider la coopération Sud-Sud, la coopération Est-Est et la coopération triangulaire ; de formuler une série de recommandations pratiques à l'intention des parties prenantes nationales et des équipes de pays des Nations Unies. L'évaluation est également conforme au Document final de Buenos Aires, dans lequel on a exhorté le système des Nations Unies pour le développement à aider les pays à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes nationaux de développement relatifs à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

76. Le Bureau a également servi de pôle de connaissances pour la coopération Sud-Sud grâce à ses nombreux supports de connaissances, allant des rapports thématiques sur la coopération Sud-Sud aux recherches novatrices présentées dans les documents intitulés « South-South Ideas », en passant par les volumes axés sur les solutions du recueil intitulé *Les Bonnes pratiques de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement durable* et la série « South-South in Action ». En 2020, 26 supports de connaissances ont été coproduits par le Bureau et ses partenaires, et la base de données des solutions de coopération Sud-Sud a été enrichie de 197 autres bonnes pratiques pour la réalisation des objectifs de développement durable, qu'on trouve également dans le troisième volume du recueil *Les Bonnes pratiques de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement durable*. Le troisième volume a été traduit en cinq langues, ce qui le rend accessible à un plus grand nombre de pays et de partenaires de développement.

77. En mars 2021, le Bureau, l'Agence brésilienne de coopération et l'Agence japonaise de coopération internationale ont coorganisé un atelier virtuel de planification de projet de quatre jours et un cours de formation sur le renforcement des capacités de gestion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Les participants de 16 pays de cinq régions ont mis en commun leurs connaissances et données d'expérience sur la gestion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire aux niveaux national et régional.

78. Dans le cadre de son initiative Youth4South, le Bureau a lancé un appel à proposition de projets d'entrepreneuriat de jeunes sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, à la suite duquel plus de 455 initiatives et projets ont été soumis. Les meilleures initiatives en matière d'entrepreneuriat ont été présentées lors du dialogue international avec les jeunes sur l'innovation et l'entrepreneuriat organisé en marge de la Journée internationale de la jeunesse 2020. Plus de 540 000 jeunes, entre autres

personnes, ont participé au dialogue en ligne. Le pilier Youth4South Fellowship a été lancé pour offrir des bourses d'études et de recherche à de jeunes universitaires des pays en développement afin de faire avancer leurs études et leurs recherches sur la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et le développement international. Des bourses complètes ont été offertes à de jeunes Rwandais et Sierra-léonais par le programme international de coopération sino-africaine dans le domaine de l'agriculture de la China Agricultural University, pour leur permettre de s'inscrire à un master de développement rural et de gestion.

V. Conclusions et recommandations

79. L'un des effets notables de la pandémie de COVID-19, c'est une prise de conscience accrue de la pertinence de la coopération Sud-Sud pour l'action face aux crises et aux autres défis. Les caractéristiques particulières de la coopération Sud-Sud sont devenues plus évidentes, notamment l'accent mis sur le développement des capacités humaines et institutionnelles par la mise en commun des connaissances et des données d'expérience ; les concertations sur les politiques et la coordination de celles-ci ; la mise en place de partenariats multipartites et de mécanismes de financement novateurs ; la mise en place de cadres visant à renforcer la solidarité et la collaboration internationales aux niveaux national, régional et interrégional.

80. Le présent rapport montre que l'appui à la coopération Sud-Sud a été bien intégré aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement au cours de la période considérée. On y montre également que les crises mondiales, notamment la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques, ont rendu plus urgente la nécessité d'une action collective de la communauté internationale face à des obstacles insurmontables sans une coopération internationale efficace. Les pays sont donc invités à soutenir les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire du système des Nations Unies pour le développement, en particulier celles menées au niveau des pays sous la direction des coordonnateur(trice)s résident(e)s. Les partenariats que l'OMS et d'autres partenaires mettent en place pour la production de vaccins contre la COVID-19 et d'autres fournitures médicales en Afrique et dans d'autres régions du Sud revêtent une importance particulière dans le contexte actuel. La coopération des fabricants de vaccins, des pays producteurs de vaccins et des pays ayant atteint des taux de vaccination élevés est particulièrement nécessaire pour remédier à la grave pénurie de vaccins dans les pays à faible revenu et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les organismes compétents des Nations Unies sont également invités à rendre possible l'établissement de tels partenariats pour l'action face aux pandémies, aux changements climatiques et à d'autres obstacles au développement, ce qui cadre avec l'objectif de développement durable n° 17.

81. Face aux retours en arrière enregistrés dans l'élimination de la pauvreté et de la faim et dans la réalisation d'autres objectifs de développement durable, les États Membres ont de plus en plus sollicité l'aide des organismes des Nations Unies pour le renforcement de leurs capacités humaines et institutionnelles aux niveaux national et régional aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030. À cette fin, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud devrait intégrer dans son prochain cadre stratégique un appui plus solide aux pays en développement pour la création d'institutions nationales chargées de la planification et de la gestion de la coopération Sud-Sud et pour le renforcement de celles qui existent, à la demande des États Membres et des équipes de pays des Nations Unies, le cas échéant. Ces travaux devraient être ancrés dans un cadre de résultats solide, en phase avec la stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire au service du développement durable applicable à l'échelle du système des Nations Unies et le cadre de suivi et

d'établissement de rapports de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le cas échéant.

82. Les organismes des Nations Unies ont continué à intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans leurs politiques et programmes stratégiques. Ils ont également contribué à la création de mécanismes institutionnels, notamment des centres d'excellence, des groupes de réflexion, des plateformes numériques et des réseaux. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et les autres entités pertinentes devraient exploiter le savoir-faire des centres d'excellence et des groupes de réflexion du monde du Sud afin de recenser les institutions les plus actives en matière de coopération Sud-Sud ; de déterminer les objectifs de développement durable sur lesquels ces institutions concentrent leur action, les secteurs dans lesquels elles appliquent des politiques efficaces et de bonnes pratiques de développement, et les résultats qu'elles ont obtenus en matière de développement ; de partager ces informations en se servant de la plateforme en ligne South-South Galaxy. L'objectif devrait être de rassembler des données factuelles sur les résultats obtenus et les bonnes pratiques évolutives afin d'accélérer la réalisation des objectifs du Programme 2030 grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

83. Le Comité de coopération Sud-Sud de la CEPALC, chargé des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire alignées sur la réalisation des objectifs de développement durable dans la région, est un outil de collaboration intéressant. Tout aussi louables sont la planification, la mise en œuvre et l'établissement de rapports au niveau régional sur la coopération Sud-Sud entre les États ibéro-américains, comme indiqué dans le rapport de l'Administrateur du PNUD (SSC/20/1). Les bureaux régionaux du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, en collaboration avec les commissions régionales de l'ONU et d'autres entités compétentes, devraient rendre possible la constitution de tels cadres de collaboration régionaux pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans le monde du Sud. Les organismes des Nations Unies devraient, le cas échéant, utiliser ces cadres pour les concertations sur les politiques, la coordination de celles-ci et les travaux programmatiques transfrontaliers et interrégionaux sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, dans le but de mobiliser les ressources humaines et autres des pays du Sud tout en créant un environnement favorable à l'amélioration de l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au commerce et aux investissements, aux niveaux sous-régional, régional et interrégional. Les résultats devraient ensuite être transposés à une plus grande échelle par l'intermédiaire du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud.

84. Les organismes des Nations Unies ont accompagné les États Membres dans leurs efforts visant à donner suite aux recommandations formulées dans le Document final de Buenos Aires. Il est toutefois très souhaitable que lesdits organismes répondent davantage à l'appel lancé lors de la deuxième Conférence de haut niveau en faveur d'un soutien qui permettrait aux pays en développement d'améliorer leurs capacités de production grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. Les organismes compétents des Nations Unies devraient donc accorder la priorité au soutien visant à améliorer ces capacités, en particulier celles des pays les moins avancés, dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'industrie et l'énergie, en s'inspirant des leçons tirées des pratiques efficaces dans les pays en développement. La cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra prochainement, pourrait donner un nouvel élan à la coopération Sud-Sud, ce qui permettrait à un plus grand nombre parmi ces pays de s'occuper de leurs priorités nationales et d'atteindre les objectifs de développement durable au cours de la décennie d'action actuelle. Les résultats obtenus grâce à ces initiatives devraient également être partagés en se servant de la plateforme South-

South Galaxy afin de faire connaître la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire aux efforts visant à sortir les pays les moins avancés de cette catégorie au cours de la décennie d'action actuelle. En outre, la réponse à la demande formulée dans le Document final de Buenos Aires concernant l'appui aux États Membres pour l'amélioration de la connectivité des infrastructures, des innovations techniques et le transfert de technologies requiert davantage d'attention, tout comme les mesures visant à améliorer le statut des femmes et des filles.

85. Les organismes des Nations Unies ont également contribué à l'établissement de partenariats multipartites visant à mobiliser des ressources pour la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Les organismes compétents sont invités à renforcer leur appui aux initiatives Sud-Sud afin de permettre aux pays en développement de stimuler leur croissance économique et de renforcer leur transformation structurelle de manière durable. Ce faisant, ils devraient de plus en plus catalyser les mécanismes de financement novateurs constitués de l'aide au développement classique venant du Nord et de financements venant du secteur privé et d'entités dirigées par les pays du Sud, comme les banques nationales et régionales de développement, la Nouvelle Banque de développement et la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures.

86. La mise en place de cadres de collaboration entre organismes des Nations Unies à l'appui des initiatives Sud-Sud lancées par les États Membres est encourageante. Cela dit, au cours de la présente décennie d'action, ces organismes sont invités à intensifier la collaboration entre eux et à appuyer de manière coordonnée la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au service du développement durable, notamment en se servant des plateformes de collaboration régionale, toutes régions confondues.